



Avoir le divorce pour fautes

Par **carry0000**, le **20/01/2009** à **16:41**

je voudrais juste un petit renseignements je vais avoir mon divorce pour fautes é a torts exclusif j'aimerais être éclairé sur sa car oui j'ai abandonner ma famille (enfants) é quitter mon domicile conjugale mé je ne l'ai pas fait par envie mé par obligation car je ne supporter plus mon mari sur tout les points é j'aimerais savoir si jamais je tombe enceinte de mon "amant" quelle seront les conséquences

Par **domi**, le **20/01/2009** à **16:52**

http://www.experatoo.com/divorce-infidelite/besoin-daide-concernat-enfants_34431_1.htm

et bien !! si vous êtes enceinte en plus , votre mari va se frotter les mains !! je pense que vous n'êtes absolument pas consciente de ce que vous êtes en train de faire ! Avant d'être enceinte de votre "amant" vous devriez plutôt vous occuper de la garde des petits que vous avez abandonnés chez leur père ! Je suis désolé de ne pas être très sympa , mais bon sang , réfléchissez un peu !!! Domi

Par **carry0000**, le **20/01/2009** à **16:55**

oui je suis d'accord avec vous mais je ne suis pas venue m'inscrire ici pour être jugé chacun est libre de répondre à sa manière mon mari est mon premier amour cela fait 7 ans de mariage et 15 ans de vie commune bien sûr que j'ai réfléchi avant mais là je ne peux pas revenir en arrière

Par **domi**, le **20/01/2009** à **16:57**

Vous ne pouvez pas revenir en arrière , ça je le comprends très bien , mais si vous ne voulez pas aller au devant de gros problèmes , il vaudrait mieux ne pas vous retrouver enceinte ! Et ça je pense que vous pouvez anticiper !

Par **carry0000**, le **20/01/2009** à **17:33**

oui bien sur que je peux l'anticiper mais vous savez je peu revenir avec mon mari et rester vivre juste pour les enfants en faisant semblant detre heureuse et que tout va bien et que lon sentend bien mais faire semblant je pense que ce n est pas la bonne solution é faire un autre enfant sachant que jai laisser mes petits bout derriere moi c est en quelque sorte pour moi égoïstement

Par **domi**, le **20/01/2009** à **17:39**

Le but n'est pas de retourner avec votre mari rien que pour les enfants ! Ce serait dommage de vivre malheureuse ! il vous faut avoir je pense une bonne explication avec votre mari s'il vous en laisse la possibilité ! Les choses changeront peut-être dans le bon sens si vous retournez chez vous... Dans le cas contraire si vous y retournez mais que rien ne change , vous pourrez demander le divorce mais en faisant les choses correctement pour vous et en pensant aux enfants ! je vous souhaite bon courage ! Domi